



**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 février 2024
A L'HOTEL DE VILLE
PROCES VERBAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER ; Christiane TANZI, Jacques BERENGER ; Nicolas BAGNIS ; Pascale AUGUET-OTTAVY ; Jean-Christophe BERTIN ; Pascal MONTLAHUC ; Aurélie COURANT ; Sandrine BUIRON ; Cécile AUTRAN ; Céline PELLISSIER ; Karine CACHELEUX ; Timothée KOENIG ; Jean-Christophe CHAUTARD ; Michel REZK ; Marie MEYER.

Absents excusés : Jean-Luc ANTONINI (pouvoir à Jacques BERENGER) ; Corine GUIGNON (pouvoir à Pascale AUGUET-OTTAVY) ; Philippe VERCHER (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN) ; Isabelle DERBES (pouvoir à Christiane TANZI).

Absents : Sara SUSINI ; Laurent DENIS.

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 16

VOTANTS : 20

ORDRE DU JOUR

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 08 janvier 2024

URBANISME

2/ ZAEnR

ADMINISTRATION GENERALE

3/ Modification des statuts de la CCPF

4/ Adoption des durées d'amortissement

5/ Demande de subvention au titre du FIPD

6/ Subvention coopérative scolaire

7/ Mandats spéciaux

8/Subvention ARPAF

- 9/ Adhésion à Var Ingénierie
- 10/ Admission en non-valeur

RESSOURCES HUMAINES

- 11/ Annulation et création de postes
 - 12/ Création d'un poste police municipale
-

En préambule, Monsieur le Maire accueille les élèves élus de l'école élémentaire au sein du conseil municipal des jeunes accompagnés de leurs parents et de leurs enseignantes.

- 1/ Le procès-verbal du 08 janvier 2024 **est adopté à l'unanimité.**

2/Création des ZAEnR

Madame Pascale AUGUET-OTTAVY présente les caractéristiques des ZAEnR (zones d'accélération des énergies renouvelables) ainsi que la cartographie et le tableau afférents.

Cette délibération tient compte de la concertation publique qui s'est déroulée du 20 décembre 2023 au 20 janvier 2024. Les emplacements privilégiés sont ceux sur lesquels sont situés des bâtiments communaux ainsi que les zones artisanales et commerciales. Il a été décidé de privilégier la mise en place de panneaux solaires sur les toitures.

Les communes du territoire ont mis en place la même procédure qui sera présentée lors d'un conseil communautaire de la CCPF.

Adopté à l'unanimité

3/ Modification des statuts de la CCPF

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de signer les statuts modifiés de la CCPF prenant en compte la compétence optionnelle en matière d'action sociale.

Adopté à l'unanimité

4/ Modification de la durée des amortissements

Monsieur le Maire indique au conseil qu'il convient, sur demande de la SGC de l'Estérel (services de l'Etat), d'adopter la modification des durées d'amortissement en fonction de l'objet de la dépense.

Adopté à l'unanimité.

5/ Demande de subvention au titre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance)

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de demander une subvention de 18 000€ au titre du FIPD concernant le financement de l'acquisition de caméras de vidéoprotection.

Adopté à l'unanimité.

6/ Versement d'une subvention à la coopérative scolaire

Monsieur le Maire propose de verser par anticipation une subvention de 8500€ à la coopérative scolaire permettant de financer les classes découvertes.

Adopté à l'unanimité.

7/ Mandats spéciaux

Monsieur Jacques BERENGER sollicite du conseil l'autorisation d'accorder deux mandats spéciaux pour les déplacements de Monsieur le Maire à Paris.

Adopté à l'unanimité

8/ Signature convention ARPAF

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de signer une convention avec l'ARPAF permettant de financer pour un montant annuel maximum de 1200€ la stérilisation des chats en prenant en compte l'augmentation des prix.

Adopté à l'unanimité

9/ Adhésion à l'agence technique départementale « Var Ingénierie »

Il est proposé de nommer Monsieur le Maire en tant que représentant titulaire de la commune et Monsieur Jean-Christophe BERTIN en tant que représentant suppléant au sein de l'agence technique départementale Var Ingénierie.

Adopté à l'unanimité.

10/ Admission en non-valeur

Monsieur le Maire propose d'admettre en non-valeur des créances irrécouvrables relatives à la régie centralisée concernant des factures impayées datant des exercices 2019 et 2020 pour un montant de 369.64€.

Adopté à l'unanimité

11/ Annulation et création de postes

Monsieur le Maire propose de prendre acte du souhait d'un agent de la médiathèque de ne pas poursuivre son contrat de travail et de créer un poste pour le remplacement de cet agent.

Adopté à l'unanimité

12/ Création d'un poste à la police municipale

Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur Yann BALMET a réussi le concours de policier municipal. Il propose donc de créer un poste au sein de la police municipale dans la perspective du départ de Monsieur Frédéric MARIANI qui fera valoir ses droits à la retraite.

Il ajoute que Monsieur BALMET prendra en charge la question de la police de l'environnement et que Monsieur Jean-Michel NAVEZ sera le nouveau chef du service de police municipale.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

A – Monsieur le Maire revient sur la question de la turbidité qui impacte de façon récurrente les usagers après chaque forte pluie.

B – Aurélie COURANT demande si l'année 2024 est bien une période « à blanc » concernant la redevance incitative.

Pascale AUGUET-OTTAVY répond par l'affirmative.

C- Aurélie COURANT s'interroge sur la possibilité d'installer des composteurs dans la plaine.

Monsieur le Maire indique que c'est une bonne idée mais qu'il y a un problème de foncier public.

D – Jean-Christophe CHAUTARD demande si les récentes pluies ont fait réagir les nappes phréatiques.

Monsieur le Maire répond que certaines nappes ont faiblement réagi mais que d'autres sont restées en l'état.

E – Michel REZK détaille les travaux qui seront réalisés dans le cadre du PIDAF et notamment des mesures à prendre en cas de fort vent.

F – Sandrine BUIRON évoque la question des pigeons dans la plaine.

Elle s'interroge sur la possibilité d'installer un pigeonnier.
Monsieur le Maire répond que cette question peut être étudiée à condition qu'un terrain soit mis à la disposition de la commune.

G – Sandrine BUIRON demande s'il est possible juridiquement de verbaliser un administré sur son domaine privé pour des questions de police de l'environnement.

Monsieur le Maire répond par l'affirmative.

Le Maire

Secrétaire de séance